Formation des cadres en Algérie.

Numéro d'inventaire : 1979.14526
Type de document : article
Date de création : 1961
Description : Coupures de presse. Deux feuillets découpés dans un magazine, assemblés par un attache-lettres. Ruban adhésif au verso d'un des feuillets. Photographie d'illistration n.b.
Mesures : hauteur : 135 mm ; largeur : 204 mm
Notes : Article paru dans une revue intitulée "Algérie 1961", avril 1961, sur la formation des cadres nécessaires à l'économie algérienne: effectifs de l'enseignement secondaire, enseignement technique et professionnel, formations supérieures. Photographie de la cité universitaire Ben Aknoun à Alger.
Mots-clés : Etudes, statistiques, enquêtes relatives au système éducatif
Enseignement français à l'étranger (dont anciennes colonies)
Filière : Lycée et collège classique et moderne
Niveau : Post-élémentaire
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 31-32
Mention d'illustration
ill.

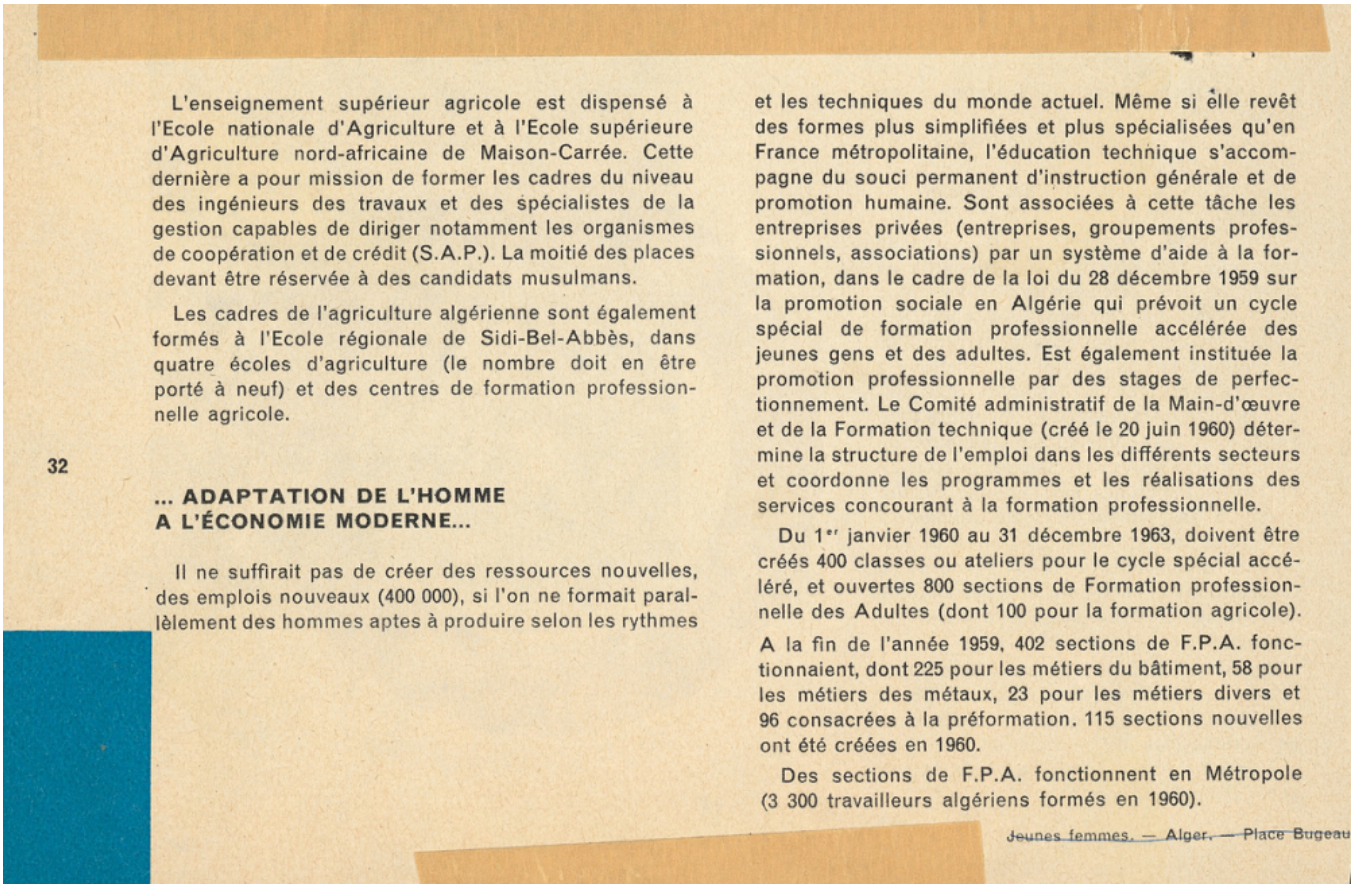

L'enseignement supérieur agricole est dispensé à l'Ecole nationale d'Agriculture et à l'Ecole supérieure d'Agriculture nord-africaine de Maison-Carrée. Cette dernière a pour mission de former les cadres du niveau des ingénieurs des travaux et des spécialistes de la gestion capables de diriger notamment les organismes de coopération et de crédit (S.A.P.). La moitié des places devant être réservée à des candidats musulmans.

Les cadres de l'agriculture algérienne sont également formés à l'Ecole régionale de Sidi-Bel-Abbès, dans quatre écoles d'agriculture (le nombre doit en être porté à neuf) et des centres de formation professionnelle agricole.

32

... ADAPTATION DE L'HOMME A L'ÉCONOMIE MODERNE...

Il ne suffirait pas de créer des ressources nouvelles, des emplois nouveaux (400 000), si l'on ne formait parallèlement des hommes aptes à produire selon les rythmes et les techniques du monde actuel. Même si elle revêt des formes plus simplifiées et plus spécialisées qu'en France métropolitaine, l'éducation technique s'accompagne du souci permanent d'instruction générale et de promotion humaine. Sont associées à cette tâche les entreprises privées (entreprises, groupements professionnels, associations) par un système d'aide à la formation, dans le cadre de la loi du 28 décembre 1959 sur la promotion sociale en Algérie qui prévoit un cycle spécial de formation professionnelle accélérée des jeunes gens et des adultes. Est également instituée la promotion professionnelle par des stages de perfectionnement. Le Comité administratif de la Main-d'œuvre et de la Formation technique (créé le 20 juin 1960) détermine la structure de l'emploi dans les différents secteurs et coordonne les programmes et les réalisations des services concourant à la formation professionnelle.

Du 1er janvier 1960 au 31 décembre 1963, doivent être créés 400 classes ou ateliers pour le cycle spécial accéléré, et ouvertes 800 sections de Formation professionnelle des Adultes (dont 100 pour la formation agricole).

A la fin de l'année 1959, 402 sections de F.P.A. fonctionnaient, dont 225 pour les métiers du bâtiment, 58 pour les métiers des métaux, 23 pour les métiers divers et 96 consacrées à la préformation. 115 sections nouvelles ont été créées en 1960.

Des sections de F.P.A. fonctionnent en Métropole (3 300 travailleurs algériens formés en 1960).

Jeunes femmes. — Alger. — Place Bugeau

L'enseignement technique supérieur est assuré par :

— L'Ecole nationale d'ingénieurs de Maison-Carrée ;

— L'Ecole supérieure de commerce d'Alger.

L'université d'Alger (7 024 étudiants en novembre 1960 contre 6 553 étudiants en novembre 1959) se classe au troisième rang des universités françaises et comprend quatre facultés auxquelles sont rattachés 14 instituts spécialisés et des sections à Oran, Constantine et Tlemcen. Son cinquantenaire a été célébré en décembre 1959, année marquée également par l'inauguration de l'Institut d'Etudes Nucléaires, la création de l'Institut d'Etudes sur l'Energie Solaire et d'un enseignement de Génie Chimique à la Faculté des Sciences. Le Centre de formation administrative (deux annexes à Oran et Constantine), dont 90 % des effectifs sont Musulmans, constitue une œuvre de promotion sociale très efficace.

De même, le Centre de promotion supérieure du travail, créé en octobre 1958, et rattaché à la Faculté des Sciences, dispense en deux cycles de niveaux distincts, un enseignement sous forme de cours du soir et du samedi après-midi.

Alger. — Ben Aknoun. Cité universitaire

"Algérie 1961" - Avril 1961